

M. SCHALK Jean
Directeur IFMEM

**BILAN ANNUEL
IFMEM 2025-2026**

	Données 2025-2026
Nombre de concourants ou postulants à l'entrée (admission 2025)	1376
Nombre d'étudiants en formation (le jour de la rentrée scolaire) (total des 3 années)	150
Nombre d'étudiants en situation de handicap	2 (tiers temps)
Nombre d'étudiants sportif de haut niveau	0
Nombre d'étudiants en formation professionnelle	10
Nombre d'étudiants en cursus partiel	0
Nombre d'étudiants admis par passerelle	0
Nombre d'étudiants en cursus international (entrant/sortant)	0
Nombre d'étudiants bénéficiant de dispenses d'enseignements	3
Nombre d'étudiants en VAE	0
Taux de validation aux examens théoriques*	96.2% (97.36 % en 2024-2025)
Taux de validation en stage*	98.7% (98.7% en 2024-2025)
Nombre d'élèves/étudiants en situation de redoublement	3
Nombre d'élèves/étudiants en complément de scolarité	0
Nombre de diplômés	45
Taux de présentation (<i>par rapport aux entrants de la promo concernée</i>)	77%
Taux de diplômés (<i>par rapport aux entrants de la promo concernée</i>)	77%
Taux d'étudiants diplômés (<i>par rapport aux nb d'étudiants présentés</i>)	100%
Nombre total d'arrêts de formation**	2
Taux d'arrêt de scolarité* (<i>après CT, CP ou décision étudiant</i>)	2
Taux de suspension** temporaire d'études*	0
Taux d'exclusions* (<i>après CD</i>)	0
Taux de césure*	0
Taux d'insertion professionnelle à 3 mois (<i>par rapport au nb de diplômés DE 2025</i>)	92%
à 9 mois (<i>par rapport au nb de diplômés DE 2025</i>)	-
Nombre d'élèves/étudiants en poursuite d'études en 2026	5
Taux de satisfaction globale concernant les études (L3 - DE 2026)	100%
Taux de satisfaction concernant le contenu de la formation (L3 - DE 2026)	100%
Taux de satisfaction concernant l'organisation de la formation (L3 - DE 2026)	88%
Taux de satisfaction concernant l'adéquation de la formation à la prise de poste (DE 2026)	98%

Si non concerné, noter : NC

* par rapport au nb total d'arrêt de formation ** quelle que soit la raison

COMMENTAIRES.

Une évaluation de satisfaction pour chaque UE est mise en place de façon systématique. Il en est de même pour les différentes années de formation, les stages, ainsi que pour la prise de poste 6 mois après la diplomation.